



Achat des produit défectueux

Par **loanagh87**, le **27/04/2017** à **19:30**

Bonjour , j'ai acheté un laptop le 8 janvier et le 21 je me suis présenté au magasin parce que le laptop faisait un bruit assez fort , après une semaine "des essais " au magasin il m'a retourné le laptop en disant qu'il n'avait rien , et qu'il n'avait jamais entendu le bruit de quelle j'ai parlé ...un mois après j'ai été revenu avec le même problème ,cette fois il m'a envoyé le laptop à HP (en réparation) ,depuis 3 semaines aucune réponse ,je suis allé au magasin et m'ont dit "le laptop a un problème , il faut lui changer une pièce " mais bon la première fois il avait le même problème !! Je voudrais savoir qu'est-ce que je dois faire , je dois me contenter avec la réparation ou pas !? Si le laptop avait le même problème dans les premiers 15 jours , j'ai le droit de demander un nouveau ou le remboursement ?!
Merci d'avance !